



AUCAMVILLE

Aucamville, le 24 avril 2013

COPIE POUR INFORMATION

Monsieur LE FLOCH-LOUBOUTIN  
Direction régionale des Finances Publiques  
34 rue des Lois  
31039 TOULOUSE CEDEX

Nos réf. : GA/JF/MFA

Objet : implantation hôtel des finances

*Affaire suivie par José FELTRIN*

*Secrétariat : Brigitte TREIL ☎ 05.62.75.96.44*

Monsieur le Directeur Régional,

La commune dispose actuellement sur son territoire d'un centre des finances publiques dont la mission principale est le secteur public local et le recouvrement des impôts. Lors de son implantation sur la commune en 1997 la commune comptait 5 000 habitants, elle en compte aujourd'hui 8 130 et poursuit un développement démographique soutenu, qui va de pair avec celui de l'ensemble l'agglomération toulousaine.

D'une commune à forte tradition maraîchère, elle est devenue depuis une commune urbaine pleinement intégrée à l'agglomération Toulousaine. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) positionne la commune en pôle secondaire au sein d'un zonage appelé « la ville intense ». Ces pôles secondaires, outre le fait d'être situés le long des axes forts de transports en commun, disposent également d'un bon niveau d'équipements, ce qui constitue le lieu privilégié d'accueil de la population et de l'emploi. Par ailleurs la commune est située sur des axes routiers à forte circulation (RD 804 et RD 820) qui ont historiquement favorisé l'implantation d'entreprises, de commerces et de services.

Dans l'accompagnement de cette mutation, nous avons fait en sorte de favoriser toutes les possibilités d'actions visant à renforcer cette « centralité » tels que la rénovation des espaces publics, la constitution de réserves foncières et la définition d'orientations d'aménagement.

Dans ce territoire du Nord Toulousain, avec un fort potentiel de développement à la fois démographique et économique et en pleine mutation avec l'arrivée programmée de la ligne à grande vitesse, les études de planification urbaine, menées récemment par la communauté urbaine, confortent la commune d'Aucamville sur un pôle de services auprès de la population et des entreprises, pour un bassin de vie allant bien au-delà des limites communales, pour irriguer tout le Nord Toulousain. La présence sur le territoire de nombreuses banques, avec une forte clientèle d'entreprises souvent extérieures à la commune, de nombreux services aux entreprises (expertise comptable, assurances, Mission locale, Comité de Bassin Emploi...) témoignent de la vivacité de cette centralité.

.../...

Cette dynamique, si elle se confirme, devrait rejaillir sur la fréquentation du centre des finances publiques d'Aucamvillé qui me semble déjà très importante. Fort de cette implantation locale, la création d'un hôtel des finances serait à même, me semble-t-il, de répondre aux enjeux de ce développement démographique et économique du secteur Nord Toulousain.

Dans le cadre de notre réflexion sur notre programmation urbaine, et sans préjuger des orientations que vous pourriez prendre, je tenais à vous faire part de l'existence de réserves foncières pouvant permettre l'implantation d'un hôtel des finances. Le conseil Municipal, dans sa séance du 19 février 2013, a formulé le souhait de voir se développer sur notre commune, à travers cette implantation, un pôle de services publics indispensable à la vitalité de notre territoire. Je vous adresse ci-joint cette délibération.

Je me tiens à votre disposition pour vous entretenir de ce projet et vous prie de croire, Monsieur le Directeur Régional, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Gérard ANDRE